



**Communiqué de presse**

Information réglementée

Leuven, 24 septembre 2024 (17.40 CEST)

Convocation

*Information réglementée, Leuven, 24 septembre 2024 (17.40 CEST)*

## **Convocation de l'Assemblée Générale des Actionnaires et publication du rapport financier annuel**

KBC Ancora invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale des Actionnaires de vendredi 25 octobre 2024. Toutes informations pertinentes, dont l'avis de convocation à l'Assemblée avec l'ordre du jour et le rapport financier annuel 2023/2024, sont disponibles via le site web: [www.kbcancora.be](http://www.kbcancora.be); sous le menu 'Gouvernance/Assemblée Générale'.

-----

**KBC Ancora** est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

### **Calendrier financier:**

25 octobre 2024	Assemblée Générale des Actionnaires
31 janvier 2025	Rapport financier semestriel (premier semestre) exercice 2024/2025
29 août 2025	Communiqué annuel exercice 2024/2025

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site [www.kbcancora.be](http://www.kbcancora.be).